

Les villes se serrent la ceinture... et la vôtre aussi

Par [Simon Carmichael, Le Soleil](#)

|25 novembre 2023

(Infographie Le Soleil, source 123rf)

«Rigueur», «optimisation» et «rationalisation» : alors que débute la saison des budgets municipaux, les villes du Québec se préparent à se serrer la ceinture. Et attendez-vous à ce qu'elles vous demandent de faire la même chose.

Sous le signe de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt, les temps sont durs pour les finances des Québécois. Et pour celles des villes aussi.

Après des «années fastes», où les faibles taux d'intérêt propulsaient le lucratif développement résidentiel, les municipalités du Québec doivent s'adapter à un contexte bien plus hostile.

Élus et fonctionnaires doivent ces jours-ci boucler un budget alors que les dépenses augmentent, que les revenus ralentissent et que les taux d'intérêt explosent. Tout ça en sachant que bien de leurs citoyens sont déjà pris à la gorge par le coût de la vie.

«Je n'ai jamais vu autant de collègues s'arracher les cheveux que cette année», témoigne le président de l'Union des municipalités du Québec, Martin Damphousse.

Depuis quelques mois, des mots comme «optimisation», «rationalisation» et «rigueur» font leur retour dans les hôtels de ville, laissant entrevoir une tendance vers «l'austérité municipale».

«Peu importe les beaux mots qu'on se donne, ça veut tout dire la même chose. On parle d'une réduction des services, en espérant que ça paraisse le moins possible.»

— Martin Damphousse, président de l'Union des municipalités du Québec

Devant l'inflation et la hausse des taux d'intérêt, les élus municipaux du Québec auront des choix difficiles à faire. (Olivier Croteau/Archives Le Nouvelliste)

Économiser à gauche et à droite

D'un hôtel de ville à l'autre, les élus municipaux grattent les fonds de tiroirs pour tenter de limiter au maximum les hausses de taxes à annoncer aux contribuables. «La dernière chose qu'un conseil municipal veut faire, c'est d'augmenter les taxes», explique M. Damphousse.

À coup de réévaluations» et « d'analyses des besoins », les villes coupent dans les dépenses non essentielles, voire superflues.

À Montréal, en vue d'un budget difficile à boucler, on a imposé des *partys* de Noël «à coûts nuls pour la Ville» aux employés municipaux. Le conseil municipal de Saguenay a décidé d'économiser [en sabrant dans le budget de la coupe du gazon.](#)

À Lévis, on «révalue la pertinence» de chaque poste lors de départs à la retraite et on prévoit déjà sabrer une partie du budget réservé aux activités de loisir, comme les fêtes de quartier. Dans une note à ses fonctionnaires, la Ville de Lévis invite à «minimiser [les] dépenses et engagements financiers, lorsque celles-ci n'ont pas d'impact négatif sur le service».

«On va avoir des choix difficiles à faire», convient la présidente du Comité des finances de Lévis, Isabelle Demers. Comme ailleurs, on promet de ne pas couper dans les services.

«On ne va pas enlever le plat de bonbons au complet, mais peut-être qu'il y aura un peu moins de bonbons dedans.»

— Isabelle Demers, présidente du Comité des finances de la Ville de Lévis

Les villes du Québec pourraient être appelées à couper dans les budgets des activités de loisir, histoire d'éviter d'offrir les hausses de taxes les moins salées aux contribuables. (DFMOTION INC.)

À Sainte-Brigitte-de-Laval, «on se réinvente», explique la directrice générale adjointe et trésorière municipale, Ariane Tremblay. On a délégué à des bénévoles l'entretien du terrain de balle, et les directions ont été bien averties de ne pas décaisser pour de nouveaux services.

«Pour chaque dépense, on se demande si c'est essentiel. Si c'est parallèle, on prend des décisions.»

— Ariane Tremblay, directrice générale adjointe et trésorière de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

Comme bien des municipalités situées en périphéries de grandes villes, Sainte-Brigitte ne peut compter sur les contribuables commerciaux ou industriels pour essayer la note. « Quand on augmente nos taxes, c'est directement sur le compte des familles. »

Patinage de fantaisie

Le professeur en gestion urbaine et immobilière et titulaire de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, François Des Rosiers, considère que les élus municipaux font «du patinage de fantaisie» en promettant le maintien des services dans le contexte économique.

«On va essayer que ça paraisse le moins possible, mais à moment donné, couper, c'est couper.»

— François Des Rosiers, professeur en gestion et fiscalité municipale à l'Université Laval

L'expert n'hésite pas à parler «d'une phase de contraction et de compression» pour les villes devant les hausses des taux d'intérêt décrétées dans les dernières années par la Banque du Canada. «Le but des politiques monétaires actuellement, c'est de ralentir la machine pour ralentir l'inflation.»

«Quand les élus essaient de couper dans ce qui est non essentiel, ils réagissent au contexte économique. C'est mathématique», explique le professeur Des Rosiers. «On a vécu pendant 20 ans sur un erre d'aller avec des taux d'intérêt extrêmement bas. On avait l'impression que c'était normal», souligne-t-il.

Partout au Québec, les élus s'affairent à préparer le budget pour 2024, alors qu'ils font face à un contexte économique difficile. (Mariane L. St-Gelais/Le Quotidien)

Dépenses qui s'accélèrent, revenus qui ralentissent

De l'essence des déneigeuses au coût de la main-d'œuvre : les municipalités n'y échappent pas. « Tout coûte plus cher », conviennent élus et experts interrogés par *Le Soleil*. Régulièrement, les appels d'offres des villes reviennent avec des factures bien plus salées que ce qui a été prévu au budget.

«Pratiquement chaque jour, on a un contrat qui sort à 25 % ou 30 % plus élevé que ce qu'on avait planifié», illustre Isabelle Demers, qui boucle le budget de la

Ville de Lévis. «Et c'est sur tout. De l'entretien ménager aux travaux d'asphaltage.»

À cela s'ajoute la rareté des soumissionnaires. Alors qu'au tournant des années 2000, les villes pouvaient s'attendre à voir les entreprises compétitionner pour les contrats publics, aujourd'hui, certains appels d'offres ne trouvent pas preneurs, ou n'ont qu'un seul soumissionnaire.

«Des fois, ça veut dire des prix qui doublent ou qui triplent par rapport aux prévisions.»

— Martin Dampousse, président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et maire de Varennes

Tout cela pendant que les taux d'intérêt bondissent. Les municipalités, comme les contribuables, font affaire avec les grandes banques pour emprunter les sommes nécessaires pour financer les projets d'infrastructure. Et le renouvellement des taux les guette.

La présidente du Comité des finances de la Ville de Lévis et responsable de la préparation du budget, Isabelle Demers. (Simon Carmichael/Le Soleil)

«On se prépare à payer beaucoup plus sur notre service de la dette», prévient Isabelle Demers, rappelant les sommes empruntées par Lévis pour la construction de sa nouvelle centrale de police. Des règlements d'emprunt négociés à 1,90 % d'intérêt pourraient être renouvelés à 5 % ou 6 %, illustre-t-elle. «On parle de millions de dollars.»

Les hausses de taux imposées par la Banque du Canada viennent aussi ralentir les entrées d'argent dans les coffres des villes.

Devant des conditions d'emprunt bien moins favorables, les promoteurs immobiliers retardent certains projets. Ce qui se traduit par moins de taxes pour les municipalités. «À la place de commencer à payer en janvier, un promoteur va retarder de six mois. C'est six mois de moins de taxes», explique Isabelle Demers.

Les retards dans la livraison de projets immobiliers viennent ralentir l'entrée des revenus de taxation dans les poches des villes. (Yan Doublet/Archives Le Soleil)

Les taux d'intérêt ralentissent aussi les transactions immobilières. Après des années où les villes ont pu compter sur des revenus inespérés provenant des droits de mutation, soit les taxes de bienvenue, on doit maintenant faire sans.

«On parle d'une situation temporaire, mais le temporaire, ça peut durer longtemps.»

— François Des Rosiers, professeur en gestion et fiscalité municipale à l'Université Laval

Hausses salées à venir

Dans ce contexte, tous les intervenants interrogés par *Le Soleil* sont d'avis que les Québécois doivent s'attendre à des hausses de taxes municipales salées dans les prochaines semaines.

Déjà, les villes de Montréal et de Laval ont annoncé des bonds de 4,8 % et de 4,7 % pour leur budget 2024.

À lire aussi

**Une hausse de taxes de moins de 5,5 % à Québec serait un « cadeau »
Hausses de taxes « difficiles » en vue à Lévis**

Le maire de Québec, Bruno Marchand, a pour sa part laissé entendre qu'[une hausse de la taxation moyenne sous la barre de 5,5% serait « un cadeau » pour le contribuable.](#) Une déclaration à laquelle se sont ralliés bien des élus, dont ceux de Lévis.

«On va devoir taxer de façon plus réaliste, prévient Isabelle Demers. Dans les dernières années, on a pas assez chargé parce qu'on voulait donner un *break* aux citoyens. Cette année, on n'aura pas le choix», met-elle la table, à quelques semaines du dépôt de son budget.

Dans les prochaines semaines, tous les conseils municipaux devront déposer et adopter un budget équilibré pour 2024, la loi interdisant aux villes de budgéter des déficits. (Stéphane Champagne/Archives La Voix de l'Est)

Les Québécois doivent aussi s'attendre à des hausses dans les tarifs de service, pour la gestion de l'eau ou des déchets par exemple. Par la loi, les villes sont obligées de refiler toute la facture de ces services aux citoyens, histoire d'éviter les sous-investissements dans ces postes budgétaires essentiels.

Le contexte économique pourrait aussi vouloir dire de nouvelles taxes. À Sherbrooke, où on a promis de ne pas augmenter les taxes de plus de 3 %,

l'administration municipale jongle avec l'idée d'une nouvelle redevance sur l'asphalte.

Invitée à commenter, la ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, a souligné que «les villes sont autonomes dans leur planification financière». «Elles doivent faire les choix qui s'imposent », a poursuivi le cabinet de la ministre dans une déclaration écrite, affirmant être « un excellent partenaire des municipalités ».

«Tout ça revient à des mathématiques [...] D'une façon ou d'une autre, dans un contexte de contraction ou de compression, les Québécois vont faire face à des hausses de taxes et des baisses de services pour répondre», conclut le professeur Des Rosiers.

L'égalité salariale est loin d'être acquise, encore en 2023

Le Journal de Québec · 25 nov. 2023 · 44

AGENCE QMI | À partir d'aujourd'hui, les Québécoises « travailleront gratuitement » pour le reste de l'année, en raison de la disparité salariale entre les hommes et les femmes dans un contexte marqué par des grèves du secteur public.



Au Québec, le salaire horaire moyen des femmes qui travaillent à temps plein s'élevait en 2022 à 29,29 \$ alors que celui de leur homologue masculin était de 32,54 \$, selon l'enquête sur la population active (EPA) du Canada.

Selon le calcul établi par l'institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), les Québécoises ont gagné 90 % du salaire des employés masculins, ce qui fait du 25 novembre la date marquant le jour à partir duquel elles travailleront « gratuitement ».

« Cette date ne révèle qu'une partie de l'iniquité salariale qui a cours au Québec puisque pour plusieurs femmes et personnes immigrantes et racisées, la date à partir de laquelle elles se retrouvent en « déficit salarial » est en fait depuis longtemps passée », a indiqué Geneviève Vande Wiele Nobert, chercheuse à L'OIRQ et à L'IRIS.

LES IMMIGRANTES AU BAS DE L'ÉCHELLE

Une étude réalisée en 2021 par l'observatoire des inégalités raciales au Québec révèle que les personnes immigrantes gagneraient nettement moins de l'heure que les personnes natives du Canada.

« Malgré la différence de rémunération entre hommes et femmes, les hommes immigrants québécois avaient tout de même en 2020 une rémunération horaire inférieure de 3,42 % par rapport aux femmes nées au Québec qui, elles, gagnaient en moyenne 27,11 \$ l'heure », a expliqué la chercheuse.

Les femmes immigrantes demeurent les grandes perdantes dans la rémunération au Québec, avec un salaire de 23,43 \$ l'heure, soit 86 % du salaire des femmes natives de la Belle Province, a déploré L'IRIS.

Une tradition importante, mais payée par le boss

Un sondage révèle que les jeunes travailleurs tiennent aux partys de bureau pour les Fêtes

Le Journal de Quebec · 25 nov. 2023 · 6

Une majorité de travailleurs trouvent que les partys de Noël sont une tradition importante et qu'ils doivent être payés par le boss.

mais payée par le boss

Un sondage révèle que les jeunes travailleurs tiennent aux partys de bureau pour les Fêtes

Une majorité de travailleurs trouvent que les partys de Noël sont une tradition importante et qu'ils doivent être payés par le boss.

La pause des gros partys de Noël du bureau imposée par la pandémie n'a pas refroidi les ardeurs des travailleurs québécois. Une majorité d'entre eux trouvent qu'il s'agit d'une tradition importante, mais surtout, estiment qu'ils doivent être payés par le boss.

Deux travailleurs sur trois voient les partys de Noël au bureau comme une tradition importante et trois sur quatre veulent que les coûts soient déboursés par l'employeur, révèle un nouveau sondage commandé par *Le Journal*.

Avec la Ville de Montréal qui a récemment annulé les partys de Noël destinés aux employés pour des raisons

budgétaires et le coût de la vie qui explose, les Québécois ont-ils encore le cœur à la fête au bureau ?

« Ce n'est pas démodé, et particulièrement, chez les jeunes travailleurs », tranche Christian Bourque, vice-président exécutif de la firme Léger, qui a mené le sondage.

RENFORCER LES LIENS

Les répondants de 18 à 54 ans sont fortement en faveur de ces rassemblements entre collègues. Ils citent notamment leur importance pour renforcer les liens au sein des équipes de travail et apprendre à se connaître, comme raisons principales.

Si la pandémie a laissé le télétravail comme un legs populaire, la directrice générale de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA), Manon Poirier, n'est pas surprise de

voir le désir de fêter en groupe rester cher aux yeux des travailleurs.

« C'est un rituel important pour les gens [...] Les partys de Noël sur Zoom, c'était une belle intention, mais les gens ont le goût de se revoir dans ce contexte de soirée spéciale », remarque-t-elle.

Seuls les répondants de 55 ans et plus, soit en fin de carrière et à la retraite, étaient nombreux à vouloir sabrer ces dépenses, n'ayant vraisemblablement plus le cœur à trinquer entre collègues.

Pour plusieurs, le party de Noël demeure une forme de reconnaissance importante. D'ailleurs, près de la moitié des répondants croient que si le party de Noël doit être remplacé, ceux-ci choisiraient alors d'obtenir un cadeau de la part de l'employeur.

Pour la présidente-directrice générale de Leaders de Valeur groupe conseil, Céline Morellon, les

employeurs ne peuvent pas se priver d'un party des Fêtes.

SE TIRER DANS LE PIED

« Ils ne font rien de plus gros en publicité interne, que la façon dont ils rassemblent les employés entre eux pour leur dire merci [...] Ils se tirent dans le pied s'ils l'annulent », déclare-t-elle.

Cependant, rien ne les empêche de réinventer la façon dont ils soulignent le travail des employés, dit-elle. Avec la flambée des prix qu'entraîne l'inflation, des entreprises pourraient opter pour des diners ou des activités en journée, par exemple.

Un peu plus de 1000 Québécois de 18 ans et plus ont répondu au sondage en ligne du 17 au 20 novembre. La marge d'erreur maximale pour un tel échantillon est d'environ 3 %, et ce 19 fois sur 20.



Selon un nouveau sondage commandé par *Le Journal*, les répondants de 18 à 54 ans sont fortement en faveur des partys de bureau. PHOTO ADOBE STOCK

Voir autres textes en pages 32 à 34

La pause des gros partys de Noël du bureau imposée par la pandémie n'a pas refroidi les ardeurs des travailleurs québécois. Une majorité d'entre eux trouvent qu'il s'agit d'une tradition importante, mais surtout, estiment qu'ils doivent être payés par le boss.

Deux travailleurs sur trois voient les partys de Noël au bureau comme une tradition importante et trois sur quatre veulent que les coûts soient déboursés par l'employeur, révèle un

nouveau sondage commandé par Le Journal.

Avec la Ville de Montréal qui a récemment annulé les partys de Noël destinés aux employés pour des raisons budgétaires et le coût de la vie qui explose, les Québécois ont-ils encore le coeur à la fête au bureau ?

« Ce n'est pas démodé, et particulièrement, chez les jeunes travailleurs », tranche Christian Bourque, vice-président exécutif de la firme Léger, qui a mené le sondage.

RENFORCER LES LIENS

Les répondants de 18 à 54 ans sont fortement en faveur de ces rassemblements entre collègues. Ils citent notamment leur importance pour renforcer les liens au sein des équipes de travail et apprendre à se connaître, comme raisons principales.

Si la pandémie a laissé le télétravail comme un legs populaire, la directrice générale de l'ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA), Manon Poirier, n'est pas surprise de voir le désir de fêter en groupe rester cher aux yeux des travailleurs.

« C'est un rituel important pour les gens [...] Les partys de Noël sur Zoom, c'était une belle intention, mais les gens ont le goût de se revoir dans ce contexte de soirée spéciale », remarque-t-elle.

Seuls les répondants de 55 ans et plus, soit en fin de carrière et à la retraite, étaient nombreux à vouloir sabrer ces dépenses, n'ayant vraisemblablement plus le coeur à trinquer entre collègues.

Pour plusieurs, le party de Noël demeure une forme de reconnaissance importante. D'ailleurs, près de la moitié des répondants croient que si le party de Noël doit être remplacé, ceux-ci choisiraient alors d'obtenir un cadeau de la part de l'employeur.

Pour la présidente-directrice générale de Leaders de Valeur groupe conseil, Céline Morellon, les employeurs ne peuvent pas se priver d'un party des Fêtes.

SE TIRER DANS LE PIED

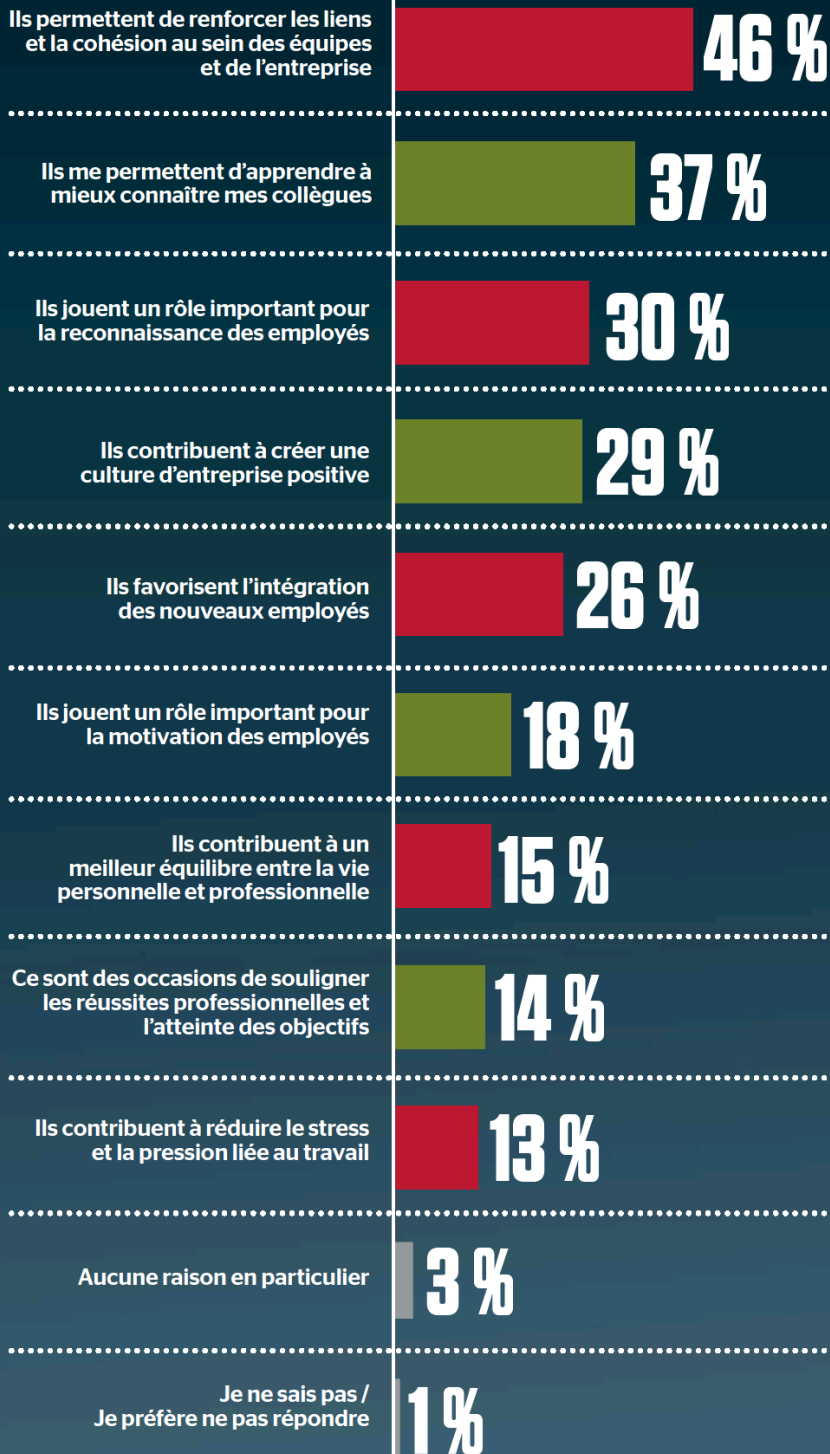
« Ils ne font rien de plus gros en publicité interne, que la façon dont ils rassemblent les employés entre eux pour leur dire merci [...] Ils se tirent dans le pied s'ils l'annulent », déclare-t-elle.

Cependant, rien ne les empêche de réinventer la façon dont ils soulignent le travail des employés, dit-elle. Avec la flambée des prix qu'entraîne l'inflation, des entreprises pourraient opter pour des dîners ou des activités en journée, par exemple.

Un peu plus de 1000 Québécois de 18 ans et plus ont répondu au sondage en ligne du 17 au 20 novembre. La marge d'erreur maximale pour un tel échantillon est d'environ 3 %, et ce 19 fois sur 20.

DES RAISONS POUR FESTOYER

POUR QUELLES RAISONS TROUVEZ-VOUS QUE LES PARTYS DE BUREAU SONT UNE TRADITION IMPORTANTE ?



SOURCE : SONDAGE LÉGER

Peut-être cher, mais rentable

Le Journal de Québec · 25 nov. 2023 · 6

Le party de Noël, c'est un « petit investissement qui rapporte beaucoup », plaide le vice-président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) au Québec, François Vincent.

Même si les entrepreneurs sont frappés de plein fouet par l'inflation, avec peu de marge de manoeuvre, il n'a pas entendu dire que les partys en souffriront.

Au contraire, il croit que de sabrer complètement ces festivités ne se traduirait que par « des économies de bouts de chandelles qui vont démobiliser les troupes ».

Attention aux excès

Le Journal de Quebec · 25 nov. 2023 · 6

Durant les partys de Noël, mieux vaut éviter les excès, prévient Manon Poirier. « Tant dans les dépenses que dans les comportements », précise-telle à l'intention des employeurs et des employés.

L'employeur doit par exemple s'assurer que personne ne quittera les lieux en prenant le volant avec les facultés affaiblies.

Pour les fêtards, les règles de bienséance demeurent et tous les comportements inappropriés sont à proscrire. « Oui, on peut s'amuser, mais il faut se rappeler que ce sont des relations de travail qu'on doit poursuivre après », lance Mme Poirier.

Public vs privé

Le Journal de Quebec · 25 nov. 2023 · 6

Alors que de plus en plus de Québécois se serrent la ceinture, les dépenses faites avec l'argent des contribuables sont scrutées à la loupe.

« L'utilisation des fonds publics devrait toujours être une préoccupation », dit Manon Poirier de l'ordre des CRHA. Or, elle croit que de ne pas souligner le travail et les succès des employés peut être une arme à double tranchant.

« Le public peut se demander s'il aimerait travailler pour une organisation dont la première chose qu'elle a coupée, c'est la reconnaissance », explique-t-elle.

« Ça peut se justifier, quand c'est cohérent et authentique, les gens l'acceptent », croit pour sa part Céline Morellon de Leaders de Valeur.

De moins en moins de partys payés

Les organisations publiques financent plus rarement des festivités de fin d'année pour leur personnel.

Le Journal de Québec · 25 nov. 2023 · 34 · TAÏEB MOALLA, GENEVIÈVE LAJOIE ET HUGO DUCHAINE,

Les employés de la Ville de Montréal se voient privés de party de Noël pour la première fois afin de réduire les dépenses. Qu'en est-il dans les autres organisations publiques ? De moins en moins de villes financent des festivités de fin d'année pour leur personnel. Le Journal vous a préparé un petit tour d'horizon des pratiques en place cette année. Une « marque de reconnaissance » à Lévis et Longueuil

d'horizon des pratiques en place cette année.

TAÏEB MOALLA, GENEVIÈVE LAJOIE ET HUGO DUCHAINE,

Le Journal de Québec, Bureau parlementaire et Le Journal de Montréal

Une « marque de reconnaissance » à Lévis et Longueuil

À Lévis, la Ville a opté pour une soirée destinée à l'ensemble du personnel. Sur les 1975 travailleurs, on calcule que de 500 à 550 y participeront, cette année, au Centre des congrès de Lévis. Chaque employé participant contribue à hauteur de 10 \$.

« Ce montant sert aux coûts liés au verre de mousseux offert à l'accueil et pour éviter le gaspillage alimentaire », fait savoir le porte-parole Michel Thisdel. Les consommations d'alcool sont à la charge des employés.

« Au-delà des coûts, la Ville met l'expérience employé au cœur de sa vision dans un contexte difficile lié à la main-d'œuvre qui touche l'ensemble des organisations. Cet événement sert à souligner les réjouissances de fin d'année. Il constitue une marque de reconnaissance envers notre personnel pour souligner le travail accompli et leur engagement envers le service aux citoyens dans la dernière année. C'est pourquoi ce rituel est maintenu pour 2023 », ajoute-t-il.

Malgré nos demandes, il n'a cependant pas été possible de connaître le coût exact de cet événement. On nous a juste mentionné que le budget pour l'animation, l'éclairage et la sonorisation est de 14 400 \$.

De son côté, la Ville de Longueuil alloue un budget de 13 700 \$ « pour des activités de reconnaissance à l'approche des fêtes. » La Ville indique que les directions peuvent aussi organiser des soupers pour leurs équipes et rembourser le repas à hauteur de 25 \$ par employé, sans alcool. Elle estime important d'offrir « ce moment festif » aux employés qui travaillent fort toute l'année et pour bien entamer celle à venir.

« Mais l'objectif principal est de favoriser le sentiment d'appartenance des employés », a expliqué la porte-parole de la municipalité, Marie-Ève Carrier.

En transposant le coût de 42 000 \$ sur les 1500 employés municipaux qui pourraient participer à la soirée, M^{me} Carrier conclut que le coût est de 28 \$ par travailleur. Cela dit, il nous a été impossible de connaître le nombre précis d'employés inscrits à l'activité.

Pas de soirée organisée à Laval, Gatineau et Québec

À Laval, la Ville précise ne pas financer de party de Noël pour ses employés depuis plusieurs années « dans une perspective de saine gestion des fonds publics ». Si des services ou secteurs de la municipalité organisent leurs propres célébrations pendant les Fêtes, « ces initiatives sont majoritairement autofinancées et plusieurs équipes se dotent d'un fonds social », répond la Ville par courriel.

Il en va de même à Gatineau depuis une vingtaine d'années. « Aucun budget n'est alloué par la Ville [...]. Il revient à chaque service d'organiser les célébrations et aux employés d'en assumer les coûts, soit directement ou via un comité social », a répondu par courriel le service des communications.

À Québec, la Ville de Québec n'organise pas non plus de party des Fêtes pour ses employés. Concrètement, « les célébrations sont organisées par service ou par division, et ce, de façon autonome, par les équipes de ces services. Ces célébrations sont financées grâce à la contribution volontaire des employés », explique le porte-parole de la municipalité, Jean-Pascal Laviole.

Le financement des Fêtes est laissée à la discrétion des ministères et organismes du gouvernement.

Le remboursement de dépenses pour des activités de type party de Noël, insiste le gouvernement.



À Lévis, la Ville a opté pour une soirée destinée à l'ensemble du personnel. Sur les 1975 travailleurs, on calcule que de 500 à 550 y participeront, cette année, au Centre des congrès de Lévis. Chaque employé participant contribue à hauteur de 10 \$.

« Ce montant sert aux coûts liés au verre de mousseux offert à l'accueil et pour éviter le gaspillage alimentaire », fait savoir le porte-parole Michel Thisdel. Les consommations d'alcool sont à la charge des employés.

« Au-delà des coûts, la Ville met l'expérience employé au coeur de sa vision dans un contexte difficile lié à la main-d'oeuvre qui touche l'ensemble des organisations. Cet événement sert à souligner les réjouissances de fin d'année. Il constitue une marque de reconnaissance envers notre personnel pour souligner le travail accompli et leur engagement envers le service aux citoyens dans la dernière année. C'est pourquoi ce rituel est maintenu pour 2023 », ajoute-t-il.

Malgré nos demandes, il n'a cependant pas été possible de connaître le coût exact de cet événement. On nous a juste mentionné que le budget pour l'animation, l'éclairage et la sonorisation est de 14 400 \$.

De son côté, la Ville de Longueuil alloue un budget de 13 700 \$ « pour des activités de reconnaissance à l'approche des fêtes. » La Ville indique que les directions peuvent aussi organiser des soupers pour leurs équipes et rembourser le repas à hauteur de 25 \$ par employé, sans alcool. Elle estime important d'offrir « ce moment festif » aux employés qui travaillent fort toute l'année et pour bien entamer celle à venir.

Une fête de 42 000 \$ à Saguenay

Du côté de Saguenay, la Ville organise un party annuel qu'elle offre à ses 1500 employés. Pour le party de décembre 2023, le coût de la soirée s'élèvera à 42 000 \$ taxes incluses. L'alcool sera toutefois aux frais des employés.

« Cet événement demeure important à des fins d'attraction et de rétention de main-d'oeuvre, mais également pour favoriser le sentiment d'appartenance des employés », a expliqué la porte-parole de la municipalité, Marie-ève Carrier.

En transposant le coût de 42 000 \$ sur les 1500 employés municipaux qui pourraient participer à la soirée, Mme Carrier conclut que le coût est de 28 \$ par travailleur. Cela dit, il nous a été impossible de connaître le nombre précis d'employés inscrits à l'activité.

Pas de soirée organisée à Laval, Gatineau et Québec

À Laval, la Ville précise ne pas financer de party de Noël pour ses employés depuis plusieurs années « dans une perspective de saine gestion des fonds publics ». Si des services ou secteurs de la municipalité organisent leurs propres célébrations pendant les Fêtes, « ces initiatives sont majoritairement autofinancées et plusieurs équipes se dotent d'un fonds social », répond la Ville par courriel.

Il en va de même à Gatineau depuis une vingtaine d'années. « Aucun budget n'est alloué par la Ville [...]. Il revient à chaque service d'organiser les célébrations et aux employés d'en assumer les coûts, soit directement ou via un comité social », a répondu par courriel le service des communications.

À Québec, la Ville de Québec n'organise pas non plus de party des Fêtes pour ses employés. Concrètement, « les célébrations sont organisées par service ou par division, et ce, de façon autonome, par les équipes de ces services. Ces célébrations sont financées grâce à la contribution volontaire des employés », explique le porte-parole de la municipalité, Jean-pascal Lavoie.

Les fonctionnaires provinciaux payent de leur poche

Les fonctionnaires québécois qui participent aux partys de Noël de bureau doivent payer de leur poche leur repas et leur consommation d'alcool.

Notons que les réjouissances diffèrent grandement d'un secteur à l'autre puisque la tenue d'activités sociales en lien avec le temps des Fêtes est laissée à la discrétion des ministères et organismes du gouvernement.

« Ces événements sont organisés et financés par les employés par l'intermédiaire des différents clubs sociaux ou encore par des initiatives d'équipes », précise le Conseil du trésor. La même logique s'applique aux mandarins de l'état. Les conditions de travail des hauts fonctionnaires ne prévoient aucun remboursement de dépenses pour des activités de type party de Noël, insiste le gouvernement.

